

Les RR. PP. passant d'abord condamnation sur plusieurs articles, auxquels ils ne touchent pas, entreprennent de faire l'apologie de cette proposition : *Le Pape St. Etienne OUTRA LE ZELE, s'il est vrai qu'il retrancha de sa communion ceux qui n'admettoient pas son sentiment sur le baptême des hérétiques.* Je m'étois contenté de leur opposer S. Augustin, qui dit que c'est S. Cyprien qui *outra le zele* contre S. Etienne, & qu'il expia cette faute par le martyre. Les RR. PP. étoient l'apologie de leur proposition du sentiment de Firmilien, & prétendent la confirmer par Baronius. Je n'ai point les Annales qu'ils citent (*ad an. 258, num. XIV & XVII*); mais j'ouvre le martyrologe avec les savantes notes de Baronius & j'y lis, au 2<sup>e</sup>. jour d'Août. *Ejus (Sti. Stephani papæ) autem celeberrima & ADMIRANDA planè gesta, cum, adversante orbe ferè toto, de baptisinate tutatus est majorum traditionem, digessimus in Annal. Ecclesiast. Ibique eundem VINDICAVIMUS A CALUMNIIS FIRMILIANI Episcopi. Cesareæ Cappadociæ. Inverim vide quid de his scribat Vincentius Lirinensis.*

Ils s'écrient ensuite : « Dans quel écrit public, avant nous, le pape Vigile avoit-il été vengé des accusations atroces formées contre lui par les Acephales, ? Voyons donc comme ces RR. PP. l'ont vengé : voici leurs propres termes, p. 242. », La réputation de ce pape (Vigile) a beaucoup souffert, & n'est pas encore lavée des accusations formées contre lui, au sujet de son entrée sur le Saint Siege. Ses différentes démarches, par rapport aux trois fameux chapitres qu'il a condamnés & approuvés à l'alternative, ont encore fait beaucoup de tort à sa mémoire, & lui ont attiré grand nombre d'ennemis. Mais D. Coustant a dé-